

« Créons un secrétariat d'Etat à la forêt, il en existe bien un chargé de la mer ! »

TRIBUNE

Hervé Jactel

Directeur de recherche à l'Inrae et membre de l'Académie d'agriculture de France

Les incendies de l'été sont un nouveau désastre qui frappe les forêts françaises, déjà bien éprouvées ces dernières années. Hervé Jactel, membre de l'Académie d'agriculture de France, estime, dans une tribune au « Monde », que trop peu de moyens sont mobilisés pour faire face à la crise.

Publié hier à 05h30, mis à jour hier à 17h25 Temps de Lecture 4 min.

Les terribles tempêtes du début du siècle (1999, 2009), [les gigantesques pullulations de scolytes](#), des insectes ravageurs, en 2020-2021, [les mégafeux de cette année 2022...](#) Autant de catastrophes naturelles ayant, à chaque fois, provoqué la mort d'arbres sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares et des pertes de millions de mètres cubes de bois. Ces événements marqueront longtemps les esprits et les paysages, mais, ce qui est aussi frappant avec ces désastres écologiques, économiques et humains d'une dimension inégalée, c'est qu'ils ont deux grands points communs en termes de causalité.

La première constante est que leurs facteurs déclenchants, à savoir l'aggravation des sécheresses et la hausse continue des températures, sont des composantes du changement climatique. Or, l'aspect tout à fait particulier de ces phénomènes pour la forêt est qu'ils entraînent des boucles de rétroactions négatives, ce qu'on peut traduire par cercle vicieux. Les forêts sont, en effet, reconnues comme des écosystèmes essentiels pour le captage et le stockage du gaz carbonique, le principal contributeur au réchauffement de l'atmosphère.

Spirale de déclin

On estime ainsi que les forêts permettent la séquestration d'environ 11 % des émissions annuelles de gaz à effets de serre en France, selon l'Agence de la transition écologique, et 30 % à l'échelle du globe, d'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC]. En subissant des dépérissements massifs, les écosystèmes forestiers sont donc de moins en moins en mesure d'absorber les excès de CO₂ et, au contraire, en relarguent une grande quantité par combustion ou décomposition des arbres morts ; ils sont donc moins à même de réguler le climat qui, en se réchauffant, augmente les mortalités d'arbres et ainsi de suite dans une spirale de déclin.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Incendies dans les Landes : « Est-ce qu'il ne faudrait pas que nos députés débattent de l'avenir de cette "forêt" faussement "verte" ? »](#)

La seconde similarité entre ces dépérissements forestiers de grande amplitude est qu'ils touchent en très grande majorité des monocultures de conifères. Issus de grands programmes de boisement artificiel, au XIX^e siècle pour les Landes et au XX^e siècle pour les Vosges, ces plantations de pins ou d'épicéas montrent aujourd'hui une grande vulnérabilité aux aléas climatiques. En France, 80 % des forêts plantées sont résineuses, selon l'Institut national de l'information géographique et forestière,

en majorité sur des propriétés privées et consacrées à la production de bois d'industrie. Au point que les essences de conifères fournissent 80 % du bois de sciage.

A la fragilité écologique des plantations de conifères s'ajoute donc une fragilité économique en cas d'excès (avec, par exemple, les pins abattus par une tempête ou les épicéas décimés par les scolytes) ou de carence (pendant la phase de reconstitution des forêts) de ressources en bois.

Il est donc urgent et vital de restaurer les forêts dévastées et de mieux protéger celles qui ne manqueront pas d'être exposées à une aggravation des conditions climatiques, afin de maintenir l'intégrité et la vitalité des écosystèmes forestiers, leur habitabilité pour la biodiversité et les services qu'ils rendent à la société. Ces objectifs ne pourront être atteints [sans une augmentation volontariste de la diversité des forêts](#). Bien sûr, quand les vents dépassent les 150 km/h, peu d'essences y résistent ; quand le feu atteint les 1 000 °C, tout brûle, et quand les scolytes se comptent par centaines de millions, rien ne les arrête. Mais les recherches en écologie des vingt dernières années ont apporté des preuves solides que la diversité des essences forestières peut aider à la prévention des risques naturels et favoriser la résilience des écosystèmes.

Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés [Climat : « Un effort massif d'extension des surfaces boisées doit être accompli »](#)

En particulier les mélanges associant feuillus et conifères font souvent preuve d'une meilleure résistance au feu, aux tempêtes et aux insectes ravageurs. De même, selon le principe d'assurance écologique, une plus grande diversité d'espèces d'arbres augmente la probabilité d'inclure dans le mélange une ou des essences capables de survivre aux aléas et donc d'entamer une régénération rapide de la forêt. Enfin, la diversification des essences est gage d'une plus large gamme de produits forestiers alimentant plus durablement l'économie du secteur.

Immense défi

Cependant, il apparaît deux conditions nécessaires à cette évolution de la gestion des forêts françaises. La première est une amélioration de la gouvernance et de la cohérence des politiques publiques. Comme après chaque grande catastrophe, un soutien massif de l'Etat est attendu. Mais, ici, l'activation de la machine administrative promet d'être lente et complexe quand on sait que le sujet de la forêt et du bois est partagé entre quatre ministères différents et une pléthore d'établissements ou d'institutions s'occupant séparément de la forêt publique et de la forêt privée. Il faudrait à tout le moins créer un secrétariat d'Etat à la forêt, il en existe bien un chargé de la mer !

Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés [« Il est temps de prendre en compte l'absolue nécessité de conserver la naturalité des forêts »](#)

La seconde nécessité est un renforcement des recherches scientifiques sur les écosystèmes forestiers et la filière forêt-bois. Le défi est immense en termes de prédiction de l'évolution des forêts, de l'élaboration de solutions techniques pour leur adaptation au changement climatique et leur contribution à son atténuation, de conception de peuplements et de massifs forestiers capables de fournir à long terme des produits et des services utiles à la société, d'intégration des attentes et des besoins de toutes les parties prenantes, depuis les professionnels de la filière jusqu'aux citoyens.

Or, force est de constater que, jusqu'à présent, l'Etat n'a pas répondu aux sollicitations des chercheurs. Le plan Recherche et innovation élaboré en 2016 avec tous les acteurs n'a reçu aucun soutien financier. Cette année, le projet de programme et équipement prioritaire de recherche sur la forêt, pourtant soutenu par les participants [des Assises de la forêt et du bois](#), qui se sont tenues d'octobre à mars, a été retoqué par le gouvernement, alors que celui sur les exoplanètes va recevoir

plusieurs millions d'euros. Mais où vit-on ? Dans un pays qui compte 17 millions d'hectares de forêt, qui fournissent du travail à près de 500 000 personnes, stockent 2 826 millions de tonnes de CO₂ [*en France métropolitaine*], accueillent la majorité de la biodiversité terrestre ou bien sur l'exoplanète Kepler-438b ?

Hervé Jactel est directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae) et membre de l'Académie d'agriculture de France.

Hervé Jactel(Directeur de recherche à l'Inrae et membre de l'Académie d'agriculture de France)